



Chefs d'Etat haïtiens

Louis Borno (1922-1930)

Présentation

28e chef d'Etat :

mai 1922- mai 1930

Durée du mandat :

8 ans

Age à l'investiture :

58 ans

Évènements majeurs :

Emprunt de 40 millions de dollars (1922)

Création de l'École centrale d'agriculture à Damien (1923)

Le gouvernement autorise l'utilisation du créole dans l'enseignement scolaire (1924)

Création de l'Administration générale des contributions (1924)

Loi rapportant la loi anti-syrienne de 1903 (1926)

Traité de délimitation de la frontière avec la Dominique (1929)

Traité de paix et d'amitié avec la République Dominicaine (1929)

Construction du palais de justice, du grand Quartier Général et de l'Ecole de médecine

Construction de l'aile est du palais des ministères

Le profil personnel

Élève de Saint Martial, polyglotte, musicien, romancier, poète à ses heures, c'est un catholique pratiquant. Revenu de Paris en 1890 avec en poche sa licence en droit, il a publié un Code civil puis un Code de commerce annotés. Membre du barreau de Port-au-Prince, professeur puis directeur de l'Ecole de droit, il est membre fondateur de la Société de Législation dont il sera exclu quand, ministre de Dartiguenave, le parlement est renvoyé. Sous Hyppolite, entre au contentieux du Département des Relations extérieures. Il devient chargé d'affaires puis ambassadeur en République Dominicaine, secrétaire d'Etat des Relations extérieures d'Alexis Nord, juge au tribunal de Cassation, à nouveau secrétaire d'Etat des Relations extérieures sous Théodore. Dartiguenave lui a confié un moment les deux portefeuilles des Finances et des Relations extérieures.

Seabrook, militaire américain, le décrit comme un "petit homme d'un certain âge, bien découpé, d'une élégance, presque recherchée" avec des yeux qui "regardaient fixement derrière le pince-nez au cordon flottant". C'était un "mulâtre clair, rasé, à l'exception d'une petite moustache... Ses traits n'avaient presque rien de nègre... il y avait en lui une assez forte pédanterie, une teinte professorale trop marquée... Il manquait d'humour. L'ambassadeur Déjean de la Bâtie, le dit "très intelligent" mais ayant "des roueries procédurier". Pour le colonel américain Elie Cole, "Monsieur Borno est, tout au fond de lui-même, anti-américain".

L'accession au pouvoir

Quand le Conseil d'Etat se réunit le 10 avril 1922 pour élire le président d'Haïti, vingt conseillers sont présents et il y a quatre candidats : Stéphane Archer, président du Conseil Joseph Justin, Osmin Cham et Louis Borno. Archer essaie de faire voter l'inéligibilité de Borno mais les débats sont si houleux qu'il décide de reporter le vote au lendemain. Après son départ, quatorze conseillers - la majorité nécessaire et suffisante - désignent un nouveau bureau avec Alfred Nemours Auguste comme président et élisent Louis Borno président d'Haïti pour quatre ans à l'unanimité des membres présents. Le vote, dénoncé comme un "cambriolage nocturne", sera contesté par Stéphane Archer. L'annonce par le Haut-Commissaire Russell le 19 avril que le gouvernement américain reconnaissait Borno comme valablement élu arrête les contestations. Le 15 mai 1922 le président Bono entre en fonction.

Quatre ans plus tard, en 1926, il n'y a toujours pas de parlement et 20 candidats, en majorité des juristes, soumettront leur candidature à la présidence au Conseil d'Etat. Borno sera réélu par 19 voix contre un vote blanc.

Le mandat

Si Dartiguenave a illustré la collaboration honteuse et réticente avec l'occupant, Borno veut incarner "la collaboration franche et loyale". Pendant huit ans, il va gouverner en bonne intelligence avec John H. Russell, Haut-Commissaire du gouvernement américain en Haïti. Le travail de ce gouvernement bicéphale est appréciable.

L'assainissement des finances publiques haïtiennes avait été l'une des justifications de l'intervention américaine. Borno-Russell, par le biais d'un prêt de 20 millions de dollars, liquident la dette intérieure, repaie la dette contractée par le gouvernement Simon auprès des Français en 1910, satisfont les réclamations étrangères qui se sont accumulées au cours des vingt dernières années, reprennent les paiements à la Compagnie nationale des chemins de fer de Roger Farnham. L'emprunt de 1922 produit juste les fonds nécessaires pour payer la dette mais il n'y aura plus réclamations étrangères à coups de canonnières. Le duo travaille aussi à changer la structure des revenus de l'Etat et créer une fiscalité interne d'un rapport au moins aussi important que les recettes douanières. Cette nouvelle fiscalité sera mal perçue - notamment la taxe sur l'alcool et le tabac introduite en 1929 et qui provoquera des remous importants chez les notables de province et les opposants politiques.

Mais on ne voit toujours pas venir les investisseurs américains, découragés par l'insécurité foncière structurelle. L'emprunt ne permet pas des investissements productifs mais les ressources locales permettent de lancer de grands chantiers de travaux publics : construction de routes, construction d'immeubles pour les services publics, réfection ou création des systèmes d'irrigation, etc. Les services directement gérés par les Américains (Service d'hygiène par exemple) se montrent vite performants. L'éducation et les justices restées entièrement aux mains des Haïtiens sont l'objet de vives critiques de la part des responsables américains. L'adversaire irréductible de Borno, c'est la presse. Les critiques les plus sévères se multiplient comme se multiplient les lois qui réduisent la liberté de la presse. Ses deux mandats sont perçus comme frauduleux et un ultra-nationalisme dirigé contre Borno plutôt que contre l'Américain s'exprime avec virulence dans les journaux.

L'hypothèse est osée mais il est probable que Louis Borno aurait terminé son second mandat en beauté s'il n'avait pas essayé de s'octroyer un troisième mandat, malgré la disposition constitutionnelle de 1926 sur la non-rééligibilité immédiate du président. Une tentative d'amendement constitutionnel est bloquée par les Américains, des pétitions "spontanées" viennent des communes et de diverses institutions publiques, des articles de journaux argumentent la légitimité d'un troisième mandat. Puis Borno change de tactique et essaie de s'accorder un sursis de deux ans, sur la base que son premier mandat n'avait duré que quatre ans.

L'année 1929 est difficile. Une banale grève des étudiants de l'Ecole d'agriculture embrase tout le pays, relayée par les politiques qui font monter les enchères. Un incident non élucidé entre des marines et des paysans à Marchaterre près des Cayes fait une dizaine de morts qui sont mis au compte du gouvernement. Grève à Damien, incident à Marchaterre, fermeture du Club Bellevue, annonce d'élections présidentielles par le Conseil d'Etat, délégation de l'opposition menée par Dantès Bellegarde et Pierre Hudicourt à Washington. Les foules dans la rue au nom du nationalisme. On veut la peau du Conseil d'Etat, seule institution législative depuis 1918. Le tapage est tel que le président américain Herbert Hoover doit envoyer en Haïti une commission sénatoriale présidée par Cameron Forbes qui force le président Borno à accepter des élections législatives et présidentielles en 1930, organisées par un président provisoire désigné selon les modalités ad hoc. Il quitte le fauteuil présidentiel le 15 mai 1930 et rentre chez lui à Pétion-Ville sous les huées de la foule.

Réf. : ORIOL, Michèle. VILAIRE, Patrick. WIESER, Corinne. *Chef d'Etat en Haïti, Gloire et misères, 1804-1986*. Réalisé par : Fondation pour la Recherche Iconographique et Documentaire et Archives Nationales d'Haïti.